

DON OUVRANT DROIT A DEDUCTION FISCALE

M/Mmeparents de l'élève

En classe de avons choisi d'effectuer un don de € pour l'année fiscale 2021 de la façon suivante :

- Nous joignons à ce dossier un chèque libellé à *l'Association de Gestion La Salle* encaissé en octobre.
- Nous joignons à ce dossier 2 ou 3 chèques libellés à *l'Association de Gestion La Salle* encaissés aux dates suivantes (noter au dos des chèques les dates d'encaissement)
 - 15 octobre 2021
 - 15 novembre 2021
 - 15 décembre 2021

- Nous préférons effectuer un don en espèces directement auprès du Service comptabilité (contre reçu).
NB : pensez à faire une copie de cette fiche avant de la joindre au dossier avec votre chèque.

Un reçu fiscal vous sera adressé pour votre déclaration de revenus 2021.

Au nom de l'Association de Gestion de l'École et du Collège « La Salle – Annecy le Vieux », nous vous exprimons notre profonde reconnaissance.

Le / / , à ANNECY

Signature des parents ou représentants légaux :